

Commune d'
ESLOURENTIES-DABAN



PLAN LOCAL D'URBANISME

**7. Pièces de procédure relatives à l'élaboration du
PLU**

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du
..... approuvant le projet de Plan Local d'Urbanisme



Agence Publique de Gestion Locale - Service d'Urbanisme Intercommunal
Maison des Communes – rue Auguste Renoir -B.P.609-64006 PAU CEDEX
Téléphone 05.59.90.18.28 -----Télécopie 05.59.84.59.47

Sommaire

- 1. Délibération du Conseil Municipal prescrivant l'élaboration du PLU
- 2. Lettres de notification aux personnes publiques associées (Conseil Régional, Conseil Général, Chambre de Commerce et de l'Industrie, Chambre des Métiers, Chambre d'Agriculture, Communauté de Communes, Syndicat Mixte du Grand Pau)
- 3. Avis de prescription insérés dans la presse
- 4. Débat PADD inséré dans le registre des délibérations
- 5. Bilan de la Concertation
- 6. Porter à Connaissance de l'Etat
- 7. Délibération du Conseil Municipal arrêtant le projet de PLU
- 8. Courriers de notification aux personnes publiques associées et avis reçus par la Commune (Etat, Syndicat Mixte du Grand Pau, Chambre d'Agriculture ...)
- 9. Arrêté municipal soumettant le projet de PLU à l'enquête publique
- 10. Avis d'enquête publique publiés dans la presse et certificat d'affichage en mairie
- 11. Rapport et conclusions du commissaire-enquêteur